Compte-rendu
Assemblée Générale 2023
16/03/2023 , LUBERSAC

Étaient présents :

SRG :
SRG Cancale (Céline Maisons)
SRG Châteauneuf du Pape (M.cuscusa)
SRG Saint-Gilles Croix de Vie (M Pouclet)
SRG Objat (M. Tournadour)
SRG Val d'Ajol (E. Bongeot)
SRG Fougerolles (M. Andreux)
SRG Saint-Nectaire (Mme Roux)
SRG les Riceys (V. Phlipaux)
SRG Prés et marais de la tour Carbonnière (S. Giusti)
SRG Salers (viande) (Mme Lherm)
SRG Saint Emilion (benjamin Bouchereau)
SRG Champs d'ail de Billom (Mr Jean Jalla)
SRG Penestin (Mr Tobie)
SRG Méréville (MR Babillon)
SRG Martel (Mme prulière)
SRG Montbrison (M. Bonnaud)
SRG Salers fromage (Mme Bouyges)
SRG Salers viande (Mr Faure)
SRG Route de la Bresse (M. Durand)
SRG Moissac (Mme Fontanel)
SRG Labastide d'Armagnac (M. Escoubet)
SRG Fort des rousses (Mr Petetin)
SRG Châtaigneraie cantalienne (Mr piganiol)
SRG Pompadour Lubersac (Mme Audrerie)
SRG Lalbenque (Mr Desbrés)
SRG Étangs de la Dombes (Mr Liatoux)
SRG Luxeuil (Mr Raison)
SRG Camembert (Mme Vignot)
SRG Villefranche du périgord (Mme Amiguet)
SRG Saint aubin (Mme Doumares)
SRG Saint paul trois châteaux (Mme Lert)
SRG Cognac (Mr Boileau)
Soit 32 SRG présents

<u>Étaient excusés ou avec un pouvoir:</u>

SRG Figues de Vézénobres (pouvoir céline Maisons)
SRG Marais salants de Guérande (excusé)
SRG Bugey (pouvoir Mr durand))
SRG roquefort (pouvoir Vincent Phlipaux))
SRG Comté (excusé)
SRG oignon des cévennes (pouvoir Serge giusti)
SRG Margaux (pouvoir benjamin Bouchereau)
SRG Beaufort (pouvoir Celine Maisons)
SRG Tavel (pouvoir sébastien Cuscusa)
SRG Nyons (pouvoir JJ Galliffet)
SRG Altkirch (pouvoir eric bongeot)
SRG Apt (pouvoir sébastien cuscusa)
SRG Olivette de Nîmes (pouvoir S giusti)
SRG Valdahon (excusé)
SRG Cajarc (pouvoir M Andreux)
Soit 12 pouvoirs

Soit un total de 44 SRG représentés pour un quorum à 28

Prestataire :
Franck Vallerie, coordinateur national

DÉROULÉ

Mot d'accueil

Mr Philippe GONZALEZ Maire de LUBERSAC

Mr Francis COMBY Président de la communauté de communes de LUBERSAC POMPADOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapport moral de Vincent Phlipaux , président

«Mme Mr les élus , Mme Mr, Cher Amis des sites , Bonjour à tous et bienvenue à LUBERSAC.
Nous tenons aujourd'hui l'assemblée générale qui concerne l'exercice 2022 démarré le 01 janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022 .
Cette année 2022 est la première année complète depuis la pandémie du COVID. Les territoires ont pu remettre en route les événements et l'activité économique des différents acteurs . Nous vous présenterons donc, un bilan et des perspectives d'une année sans perturbation sanitaire. Il a fallu mettre de l'énergie pour relancer le réseau des Sites Remarquables du Goût et continuer d'exister, de vivre et de se développer. Ces éléments seront présentés et discutés pendant cette assemblée.
L'actualité de nos territoires est dense, après le salon de l'agriculture, car en dehors de l'impact du conflit en Ukraine et ses répercussions sur le monde agricole, ce sont les changements climatiques qui impactent fortement notre agriculture et nos produits remarquables dans le futur avec des pénuries d'eau .
Notre assemblée générale et notre mouvement prennent donc encore plus d'ampleur aujourd'hui sur le rôle des SRG dans notre société et la place que nous devons assumer.
Le livre sur les SRG sur lequel vous travaillez prend encore plus de sens sur le rôle de la défense de nos territoires , de notre patrimoine et de nos produits agricoles emblématiques et remarquables .Dans un monde où la souveraineté alimentaire sera importante, ou la "malbouffe" gagne du terrain, ou la protection de nos ressources sera primordiale, le message pédagogique des SRG sur les territoires est déterminant . Notre rencontre d'aujourd'hui sera aussi l'occasion de poser des orientations pour notre avenir proche et plus lointain. Les témoignages du département de la Corrèze et du SRG de Lubersac/pompadour seront aussi l'occasion de réfléchir à travers leur expérience sur nos territoires. Enfin la présentation d'isabelle Fortis des éditions Glénat nous permettra de comprendre la place de notre livre dans la dynamique de notre projet.

Je donne ensuite la parole aux responsables des différents rapports. »

Rapport financier de Delphine ROUX trésorière

Présentation des comptes 2022 par Delphine ROUX (cf ***Annexe 2***)

<u>Les produits d'exploitation:</u>

634368 FED. NAT. SITE REMARQ. DU GOUT
01/01/2022 - 31/12/2022

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT (PRODUITS)

Libellés		31/12/2022	31/12/2021	V° en €	V° en %
	Nombre de mois de la période	12 mois	14 mois		
75601	COTISATIONS ADHERENTS	41 600	39 000	2 600	7
75602	DROIT ADHESION	2 000	3 000	-1 000	-33
COTISATIONS		**43 600**	**42 000**	**1 600**	**4**
7400100	MINIST CULT/SLDE PCI2018/	10 000	10 000		
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		**10 000**	**10 000**		
7817400	Rep./prov.sur créances	2 950	2 800	150	5
7910000	Transfert ch.exploit.		154	-154	-100
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		**2 950**	**2 954**	**-4**	**-0**
7580000	Prod.divers gest.courante	32		32	
AUTRES PRODUITS		**32**		**32**	
PRODUITS D'EXPLOITATION		**56 582**	**54 954**	**1 628**	**3**
7680000	Autres prod.financiers	244	143	101	71
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		**244**	**143**	**101**	**71**
PRODUITS FINANCIERS		**244**	**143**	**101**	**71**
TOTAL PRODUITS		**56 827**	**55 097**	**1 729**	**3**

- 52 cotisations SRG (54 en réalité) pour 41600 euros
- 2 commissions agrément (Luxeuil et Camembert)
- Subvention du ministère de la culture reconduite de 10 000 euros
- récupération de 4 cotisations antérieures pour 2950 euros
- produits financiers placement des commandes de livres pour 244 euros.
- Des produits pour 56,8 KE avec un budget de 54 KE

Les charges d'exploitation :

634368 FED. NAT. SITE REMARQ. DU GOUT
01/01/2022 - 31/12/2022

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT (CHARGES)

Libellés		31/12/2022	31/12/2021	V° en €	V° en %
	Nombre de mois de la période	12 mois	14 mois		
6110000	Sous traitance générale	24 000	24 000		
6110100	E-NOVWEB SEMI DEDIE PREST	120	219	-99	-45
6110200	COURTADON MURIEL/FNP/OCT		1 820	-1 820	-100
6156000	Maintenance	5 000		5 000	
6160000	Primes d assurances	802	781	21	3
6226000	Honoraires	2 323	1 896	427	23
6230000	Publicité relat.publiques	1 086		1 086	
6251000	Voyages déplacements	7 860	4 117	3 742	91
6256500	Frais de restaurant	50	84	-34	-40
6257000	Réceptions	1 000	1 100	-100	-9
6264000	Téléphone mobile	359		359	
6270000	Services bancaires	50	39	11	29
6281000	Cotisations	298		298	
6288000	Abc+	520	819	-300	-37
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		**43 467**	**34 874**	**8 593**	**25**
6480000	Autres charges personnels	1 880		1 880	
CHARGES SOCIALES		**1 880**		**1 880**	
6811000	Dot.immob.incorporelles	2 275	861	1 414	164
6817400	Prov.dépr.act.créances		2 250	-2 250	-100
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS		**2 275**	**3 111**	**-836**	**-27**
6541000	Créances de l'exercice	3 000		3 000	
6544000	Créances exercices anter.	2 950	2 900	50	2
AUTRES CHARGES		**5 950**	**2 900**	**3 050**	**105**
CHARGES D'EXPLOITATION		**53 572**	**40 886**	**12 686**	**31**
TOTAL CHARGES		**53 572**	**40 886**	**12 686**	**31**

- Sous Traitance animation du réseau (Franck Vallerie): 24 ke
- Maintenance site internet: 5 ke
- assurance association : 802 euros
- honoraires CER et commissaire aux comptes: 2323 euros
- pub (oriflamme) : 1086 euros
- frais déplacement animation réseau: 7860 euros
- AG 2021 (salers) : 1000 euros
- tél mobile animation réseau: 359 euros
- divers (cotisation, boîte postale..) : 818 euros
- Stagiaire: 1880 euros
- Dot immo incorp (site internet) : 2275 euros
- nettoyage des créances antérieures : 5950 euros
- soit un total de 53 572 euros pour 54 KE de Budget

Soit un résultat 3255 euros

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Le ministère de la culture soutient le réseau des sites remarquables du goût depuis sa création. Chaque année une rencontre est organisée avec les représentants du ministère pour évaluer le programme mis en place par la Fédération nationale et définir le partenariat de l'année qui suit.

1) Prospecter de nouveaux Sites remarquables du goût

Objectif :
Le réseau, à sa création dans les années 90, était composé de 100 sites. La Fédération s'est donnée comme objectif d'atteindre ce nombre à moyen-terme en privilégiant la qualité, l'échange et l'animation de territoire.
Elle souhaite également accueillir de nouveaux membres afin de mailler le territoire, notamment par la prospection de nouveaux sites dans l'ouest et le Nord de la France et continuer le travail avec ODEADOM pour le développement des SRG sur les **territoires ultramarins.**
Les candidatures spontanées continuent d'être étudiées.

Procédure :
Les candidats doivent rédiger un dossier de candidature qui est étudié au sein du conseil d'administration. Si le dossier est complet et correspond au concept Site remarquable du goût, une visite d'agrément est alors organisée sur site. Cette visite fait ensuite l'objet d'un rapport qui est étudié. L'agrément est ensuite soumis au vote lors d'un conseil d'administration.

Résultats :
La commission d'agrément de la Fédération nationale a étudié et agréé 2 nouveaux Sites remarquables du goût en 2022 : Le pays du Camembert et Luxeuil.

2) Développer de nouveaux outils de communication

Objectif :
La Fédération nationale s'est dotée d'un plan d'action de communication autour de 3 axes ,développer l'univers gastronomique des SRG, impliquer les membres du réseau, créer du lien entre les acteurs des SRG par *:*

- Des actions de **communication grand public** qui ont pour objectifs de développer une dynamique de marque SRG, de renforcer la visibilité SRG et de développer les réseaux sociaux.

- Des actions de **communication partenaires** avec la création d'un réseau d'ambassadeurs / partenaires par la recherche de personnes à forte notoriété et implanter dans des réseaux et la mise en place d'opération de presse conviant journalistes et blogueurs proposant une dégustation de produits des sites et la création de cadeaux VIP

Résultats :
- Des réseaux sociaux (Facebook, instagram, Chaine Youtube) animée au quotidien par le coordinateur de la Fédération nationale qui rédige et relaie toutes les actualités du réseau ;

- un nouveau site internet (les sites remarquables du goût.fr)
- des partenariats avec les France Bleu régions pendant les salons SRG `
- une signalétique : panneaux
- la création d'une plateforme d'offres touristique et de produits emblématiques à l'effigie des Sites remarquables du goût

3) Création d'un livre aux Éditions Glénat

Objectif :
La Fédération nationale s'est rapprochée des Éditions Glénat pour mettre en avant l'ensemble des sites remarquables du goût en valorisant leur patrimoine, les produits, les territoires et les « acteurs » qui les animent. Les produits pourraient être mis en valeur par un Chef local et une recette dédiée. L'ouvrage s'articule autour des spécificités des différents produits afin d'offrir aux lecteurs un véritable voyage au cœur des différents sites remarquables.

Résultats :
La Fédération nationale a su mobiliser ses membres et obtenir une pré-commande des SRG suffisante pour mener à bien financièrement le projet. La parution est prévue pour juin 2023.

4) Soutien à l'organisation de manifestations « Sites remarquables du goût »

Objectif :
Les salons dits « Sites remarquables du goût » ont été créés dans le but de promouvoir au grand public le « Site remarquable du goût » local dans toutes ses composantes. Outre le circuit court « du producteur au consommateur », les producteurs sont les ambassadeurs de leur terroir. La dégustation suscite l'envie de découvrir le terroir représenté. Outre le grand public, des animations sont organisées pour les plus jeunes dans le cadre de l'école puis de manière individuelle selon le lieu et la période.

Procédure :
La Fédération nationale a mis en place un règlement régissant l'engagement des organisateurs de salon d'un côté et les engagements des producteurs participants de l'autre

Résultats :
Ces salons, marchés et autres manifestations sont des occasions de partages entre les SRG, mais, elles sont surtout des espaces de découverte et de transmission. En 2022 , ce sont plus de 39 manifestations de ce type qui ont réuni les SRG sur tout le territoire et tout au long de l'année. Quelques exemples de salons « sites remarquables du goût : Segonzac (février), Les Riceys (juillet), Salers (juillet), Val d'Ajol (mi-août), Saint-Gilles Croix de Vie (fin août), Méréville (septembre), Montbrison (début octobre), Beaufort (mi-octobre), Labastide d'Armagnac (fin octobre), Camargue (Fin octobre), Billom (début décembre) et bien d'autres…..
C'est en particulier lors de ces manifestations que les SRG vont à la rencontre des écoliers. Ils sont souvent plus de 150 à 200 à découvrir les producteurs et leurs produits dans un véritable tour de France de la gastronomie française. Le fondement de ces rencontres se résume en trois mots : faire découvrir, faire déguster et bien sûr vendre.

Participation de 5 SRG à la foire de Clermont en septembre 2022 et 8 SRG au salon gastronomique de Troyes en novembre 2022 participant à la création d'un pôle SRG sur la manifestation.

5) Faciliter l'inscription des savoir-faire des « Sites remarquables du goût » au patrimoine culturel immatériel de la France

La Fédération nationale a débuté en fin d'année 2015 un programme de recherche soutenu par le ministère de la culture.
L'objet de la recherche est la réalisation d'un Inventaire des outils, savoir-faire et pratiques qui ont engendré les produits des Sites remarquables du Goût ferments de la gastronomie et du patrimoine culinaire français. Les témoignages des femmes et des hommes qui les transforment sont au cœur de la recherche à travers des entretiens ciblés et un recueil d'informations qui donneront lieu à des fiches d'inventaire et des documents vidéo. Cet inventaire établi pour le ministère de la Culture dans le cadre de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du Patrimoine Immatériel, a pour objectif la sauvegarde, la valorisation et la transmission de ces pratiques traditionnelles, respectueuses de l'environnement et du développement durable. Il complétera ainsi au titre du Patrimoine Culturel Immatériel les connaissances de l'Inventaire général concernant l'architecture et les paysages qui encadrent et fécondent les productions des Sites remarquables du goût.

Procédure :
Sélection de candidats par campagne
Visite sur site rencontre avec les acteurs
Réalisation de fiches d'inventaire
Commission nationale qui inscrit le savoir-faire au Patrimoine culturel immatériel

Résultats :
Parmi les 57 sites existants, ce sont 18 sites représentant 18 produits locaux d'excellence qui se sont portés volontaires pour cette recherche : les cressonnières de Méréville (région Ile de France), les Salaisons en tuyé des Portes du Haut-Doubs (région Bourgogne Franche Comté), les Étangs de la Dombes (région Auvergne Rhône Alpes), le fromage de Salers (région Auvergne Rhône Alpes), le chasselas de Moissac (région Occitanie) en 2016/2017, puis l'ail de Billom (région Auvergne Rhône Alpes), la fourme de Montbrison (région Auvergne Rhône Alpes), les fruits confit d'Apt (région Provence), le kirsch de Fougerolles (région Bourgogne Franche Comté) et la pêche à la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (région Pays de la Loire) en 2017/2018 et enfin pour la période 2018/2019, l'étude s'est portée sur les huîtres de Cancale (région Bretagne), les vins de Châteauneuf-du-Pape région PACA), la fabrication du Poiré à Domfront (région Normandie) et le fromage de Saint-Nectaire (région Auvergne Rhône Alpes).
Pour la période 2019/2020, l' expertise s'est portée sur 4 sites : la culture de la truffe de Lalbenque dans le Lot, l'élevage des moules de Bouchot de Pénestin (Morbihan) en région Bretagne, la fabrication de l'Armagnac en région Aquitaine, et la culture de l'olivette de Nîmes en région Occitanie. Les 4 SRG ont été acceptés. Ce qui fait aujourd'hui un total de 22 sites qui sont inscrits au PCI .Le travail de recherche effectué dans les SRG candidats à l'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel permet de réunir localement l'ensemble des acteurs de la filière lié au produit emblématique. Producteurs, transformateurs, hébergeurs, restaurateurs...Ils sont en moyenne une vingtaine dans chaque SRG, sous la houlette de notre coordinateur national, à s'engager dans la démarche et à apporter leurs expériences afin de conforter et enrichir la connaissance de l'historique du produit qui sera inscrite au répertoire. C'est un excellent outil d'animation.

6) Participer à Goût de France, la fête de la gastronomie

La Fédération siège depuis peu au comité de pilotage de « Good France ». Goût de France est le nouveau nom donné à la Fête de la gastronomie. La crise sanitaire a stoppé l'ensemble des manifestations. Une reprise de contact est prévue en 2023.

7) Partenariats, réseaux

Relation avec les ministères
Des rencontres sont organisées avec les représentants des ministères qui soutiennent la Fédération nationale : culture, agriculture, tourisme et écologie pour faire le point sur les actions engagées et ce qui pourrait être mis en perspective.

Participation au groupe de travail de la marque ombrelle
La marque ombrelle regroupe 10 réseaux et labels culturels et touristiques choisis par les ministères. Cette marque a vocation de communication à l'international par la réalisation de films, dont 4 ont été confiés à Atout France. Les SRG sont invités à participer aux réunions.

Partenariat avec France Passion qui est le tout premier réseau de campings caristes français et européens.

Partenariat avec ADN tourisme qui a fait un travail de sélection des labels sur le développement touristique sur les territoires en participant à leur étude. (Label SRG sélectionné)

8) Animation du réseau SRG

La vie d'un réseau, c'est aussi être à l'écoute permanente de ses membres et mettre en œuvre toute forme d'accompagnement dans leurs activités. Notre coordinateur national et les administrateurs sont mobilisés pour répondre aux sollicitations des adhérents.
La formation des acteurs à l'accueil, à la transmission est l'une de nos préoccupations. Des propositions de stages sont à disposition.

PROJET 2023

1) Rechercher de **nouveaux Sites remarquables du goût** par le démarchage de zones géographiques sur lesquelles les SRG sont peu présents et poursuivre le travail avec les territoires ultra-marins. 5 SRG sont en audit an Mars et Avril 2023 et une dizaine de dossiers sont en cours de constitution.

2) Développer **de nouveaux outils de communication**

- par le déploiement du **site internet**, de l'animation des **réseaux sociaux** (Facebook, instagram et youtube)
- par la réalisation d'un « beau » **livre** autour des Sites remarquables du goût aux éditions Glénat (dont la sortie est prévue en 2023 avec pour objectif la mise en avant des sites remarquables du goût en valorisant leur patrimoine, les produits, les territoires et les « acteurs » qui les animent. Les produits pourraient être mis en valeur par un Chef local et une recette dédiée, par un auteur (Stéphane Méjanès) pour les textes ayant une plume agile et une bonne connaissance des produits et un photographe susceptible de mettre en valeur territoire hommes et recettes. La préface sera faite par Guillaume Gomez , ancien chef de l'Élysée et nommé par le Président Emmanuel Macron, Ambassadeur de la Gastronomie Française.
- par le développement du **réseau d'ambassadeurs** (partenariats gastronomiques, relation presse, réseau d'influence)
- par le développement de la **signalétique** dans chacun des SRG,

3) Développer les **actions envers le jeune public** (scolaire ou individuel) accueil des scolaires lors d'ateliers sur le SRG ou lors d'événement comme les salons des SRG. Prévoir une clause spécifique dans la charte de l'organisateur de salon « Site remarquable du goût »

4) Création et animation de **nouveaux salons de producteurs de SRG**. Le salon SRG de MOURJOU verra le jour les 9/10/11 juin 2023 .

5) **Création de séjours** en immersion autour du produit SRG ; la FNSRG poursuit la promotion de ce type de tourisme culturel auprès de ses membres. Par ailleurs, la FNSRG incite les Sites à la mise en place de programmes de visites d'une journée commercialisables par des tours opérateurs.

6) Participer à **Good France** (Fête de la gastronomie) .

7) Développer un pôle de 8 SRG au salon gastronomique de Troyes en 2023 . Projet de participation au SALON de L' AGRICULTURE 2024.

8) Evolution de l'association de la fédération vers une association d'intéret général ou d'utilité publique pour 2024.

9) Programmer une nouvelle campagne **d'inscription** au **Patrimoine culturel immatériel** de la France .

10) Développer le modèle des SRG en **Europe** .

11) Développer les **partenariats**

- Poursuivre le partenariat avec **France Passion** réseau de camping cariste.
- Développer le partenariat avec **Sylver Fourchette** notamment à l'occasion de nos manifestations.
- Reprendre nos bonnes relations avec la **Fédération française des stations vertes de vacances**, partager nos différences, et en faire profiter nos réseaux.

Budget prévisionnel 2023

Présentation du budget prévisionnel par Delphine ROUX

Dépenses		**Recettes**	
Prestataires dont frais de déplacements,	24 000	Cotisations	44 800
Frais de déplacements des administrateurs, commission agrément… Marge de sécurité	11 800 10 000	Candidatures	5 000
Fonctionnement, dont comptable et commissaire aux comptes	6 000	Subventions, accompagnement d'actions	10 000
Actions spécifiques : formations, édition, fête de la Gastronomie, site internet	8 000		
Total	**59 800**	**Total**	**59 800**

- La coordination nationale et le secrétariat est organisée par Franck Vallerie pour 24 kE sur 10 mois .
- Les frais de déplacement sont de 10 KE.
- Le Webmaster travaille avec un budget de 6 KE.

Une réserve de 10 KE est mise en réserve en attendant la position du ministère de la culture sur la subvention.

La cotisation 2023 est de 800 euros .

Le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée à l'unanimité .

Présentation des sites agréés en 2021 :

Présentation des nouveaux SRG de Luxeuil et Camembert .

Pour 2023, de nombreuses candidatures ont été déposées. Les dossiers de Noirmoutier (4 SRG) et de Bouin seront en visite d'agrément en avril 2023.

Renouvellement du Conseil d'administration

Sont nommés scrutateurs Mr Cuscusa (SRG Châteauneuf du pape) et Benjamin Bouchereau (SRG olivettes de Nîmes)

L'assemblée générale renouvelle une partie de son conseil d'administration.
5 postes sont à renouveler.
4 candidatures ont été déposées :

- James Boileau (SRG Segonzac)
- Delphine Roux (SRG Saint Nectaire)
- jean jacques galliffet (SRG poire de la valloire)
- Claude Emmanuel Robin (SRG Cajarc)

Nombre de sites présents et/ou représentés : 44
Nombre de bulletins : 44

Répartition des votes :

- James Boileau (SRG Segonzac): 44
- Delphine Roux (SRG Saint Nectaire): 44
- jean jacques galliffet (SRG poire de la valloire): 44
- Claude Emmanuel Robin (SRG Cajarc) : 44

Les candidats sont élus pour 3 ans au Conseil d'administration de la Fédération nationale. .

L'assemblée générale ordinaire est clôturée par le président Vincent Phlipaux.

Le 16 mars 2023.

Le Président, Vincent Phlipaux